



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radio

Question écrite n° 69905

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'influence du réseau radiophonique d'information locale en Ile-de-France, et plus particulièrement dans la grande couronne. De légitimes inquiétudes quant à l'accroissement même de ces manques naissent du projet d'extension de la Cityradio de Paris présenté par Radio France. Il s'agirait par conséquent de fermer France Bleu Melun pour attribuer ses émetteurs à la Cityradio, qui deviendrait, de fait, la radio de l'Ile-de-France. Cependant, les modalités associées à cet objectif de création d'une radio régionale restent à étudier. Sans l'installation de nouveaux émetteurs pour faire face à une couverture insuffisante, sans l'octroi de moyens financiers nécessaires à un travail journalistique de qualité, cette transformation se fera au détriment des Franciliens et surtout des habitants de la grande couronne. Il aimerait donc savoir quelles mesures il envisage de prendre pour que cette restructuration soit véritablement favorable à l'information de proximité.

Texte de la réponse

Le précédent dispositif de diffusion des programmes de proximité de Radio France en région parisienne, c'est-à-dire France Bleu Melun, d'une part, et la City Radio de Paris, d'autre part, était géographiquement peu cohérent, puisque la City Radio s'adressait essentiellement à Paris intra-muros et que France Bleu Melun ne couvrait qu'une partie de la Seine-et-Marne et quelques cantons de l'Essonne. De fait, ces radios n'obtenaient qu'une audience limitée. La nouvelle radio régionale francilienne, baptisée France Bleu Ile-de-France, a vu le jour le 31 décembre 2005. Elle fait partie intégrante du réseau France Bleu qui n'a plus à démontrer son caractère de proximité et repose sur un regroupement des équipes éditoriales et des réseaux de diffusion de la City Radio de Paris et de France Bleu Melun. La totalité des sept départements de l'Ile-de-France bénéficie dorénavant de la diffusion d'un programme régional adapté aux spécificités de la région parisienne. Ses objectifs d'audience se situent au double de l'audience cumulée de la City Radio et France Bleu Melun.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69905

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6739

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9829